

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe](#)[ItemAdolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848 | Les ouvriers de Saint-Etienne élisent un nouveau directeur \(1848\)](#)

Adolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848 | Les ouvriers de Saint-Etienne élisent un nouveau directeur (1848)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0204

SourceBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Blanqui, Adolphe](#)

Références bibliographiques[Blanqui, classes ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301125029>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Blanqui, Adolphe (1798-11-21 -- 1798-11-21)

TITRE Des classes ouvrières en France, pendant l'année 1848

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1849

EDITEUR Paris : Pagnerre , 1849

A. J. Bonquet
Des c. oumiers
10^e ~~arrondissement~~ 1848.

Les mineurs de St Etienne élisent un ~~représentant~~
Arrolleur (1848)

"Ns. soussignés, membres du comité du petit
groupe de Bonnet, n° 5, considérant qu'il
est urgent de pourvoir au remplacement du gouverneur
à manière légale, avons proposé et proposons :

1° Il existe à chaque petit une manière de
travailler difficile. 2° Les bonnetiers, se connaissant
bien, choisissent mieux celui qui suit le gouverneur.

En conséquence, après avoir mûr^{em} examiné celui
qui a travaillé mieux, nous avons nommé le
citoyen L., C. et N. en remplacement du citoyen
E. gouverneur de mine; et veulent se conformer
au gouvernement actuel, nous le nommons
notre gouverneur provisoire, devant nous
être composé de choisir celui de 3 qui le
voudra, et fera justice.

Demandons et sollicitons que le citoyen
J. B. oumier, renvoyé prisonnier du
loi, soit reçu et remis en liberté d'aller

puix, cette action est de la même
nature.

F. de St Etienne, 620 Avril 48
C. rdt ; R. sec.

Un autre côté, nous dit le puix n° 3 : "On
a bien connu la Pijon qui a travaillé dans
les citoyens charbonniers de la puix, ~~à la~~ Houtens,
Bonneville, ainsi que le puix Montmartre : ils ne
voulent en aucun cas de nous d'aucun ouvrier
qui ne s'en soit pas occupé et si on se rendait
à la requête de nos rogers ggrs, on demanderait
que le p/i le ingénieur et le h/s aspect de la
cpi, donnant l'exemple à plusieurs p/i."

D. rdt du puix n° 3
A. C. sec.

ci 61 n° 162.163.